

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE

Le soussigné :

Le GFA PALAJANEL sis domaine de Palajanel, 11570 Palaja, inscrit au registre du commerce de Carcassonne sous le numéro 323 77 87 04, représenté par Madame Dominique Alphan, dûment habilité au terme d'une délibération en date du 22 décembre 2015, aux fins de procéder à la signature des présentes, et domicilié en cette qualité 8 rue Edouard Avril, 33290 Blanquefort,

PROPRIÉTAIRE des parcelles suivantes (ci-après « LES BIENS ») :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Superficie (m ²)
Palaja	BV	1	Palajanel	12 611
Palaja	BV	2	Palajanel	15 346
Palaja	BV	3	Palajanel	41 878
Palaja	BV	4	Palajanel	10 573
Palaja	BV	5	Palajanel	3 639
Palaja	BV	9	Palajanel	11 000
Palaja	BP	1 : a,b	Palajanel	16 839
Palaja	BP	1 : d,e,f	Palajanel	51 302
Palaja	BX	14	Palajanel	17 085
Palaja	BX	15	Palajanel	40 961
Palaja	BX	6	Palajanel	56 677
D'une superficie de :				277 911

Déclare :

- avoir pris connaissance du projet de parc photovoltaïque de la société Hexagone Energie 2 SAS, dont le siège social est 350 rue de Vaugirard, 75015 PARIS, sur tout ou partie des BIENS susvisés;
- avoir conclu une promesse de bail emphytéotique avec la société Hexagone Energie SAS, qui depuis s'est substituée la société de projet Hexagone Energie 2 SAS, l'autorisant notamment à faire les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations de toute nature visant à la réalisation du parc photovoltaïque et de ses installations annexes, en

particulier à déposer toute demande de permis de construire et/ou déclaration préalable;

- > par conséquent, et en tant que de besoin, accepter le projet de parc photovoltaïque et renoncer à toute contestation dirigée contre le montage et l'exploitation de ce dernier ;
- > être informé du fait que cette déclaration sera jointe à la demande de permis de construire et/ou à la déclaration préalable.

Fait en 2 exemplaires, à Blangues....., le 21.12.2016.....

Alphonse